



L'ÉCHO

DE SAUVIGNY LES BOIS



2023



SOMMAIRE

Mot du Maire	p02
Sauvigny... Vers une nouvelle réussite	p03
Réunis pour Sauvigny	p04
Ensemble Sauvignois.....	p05
Tribune d'Un Élu	p06
Panneau Pocket.....	p07
Borne pour Véhicule Électrique.....	p07
Travaux	p08/09
Étang des Roses.....	p09
Syctom.....	p10/11
L'École l'Orée du Bois.....	p12/13
Manifestations	p13/14
Enfance / Jeunesse	p15
Espace Roger Gribet	p16
Bibliothèque	p17/18
C.L.A.S.	p19/21
Pour que vive l'église	p22/23
Comité de jumelage Franco-Allemand	p24/25
Mei Hua Zhuang	p25
Les Myosotis	p26/27
France Services	p27
Adresses et Numéros Utiles.....	p28/30
État civil.....	p30
Tarifs Salle des Fêtes.....	p31

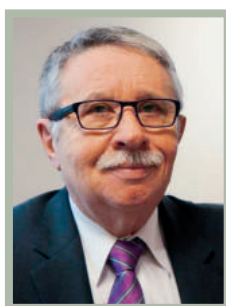
L'Echo de Sauvigny-les-Bois janvier 2023 a été conçu parla Commission Communication, avec le concours du secrétariat de mairie.

Directeur de publication :
Alain LECOUR,
Maire de Sauvigny-les-Bois

Crédit photo :
Mairie de Sauvigny-les-Bois

Impression :
Inore Groupe Impression
4 Rue Thomas Edison
58641 VARENNES-VAUZELLES

MOT DU MAIRE



Chères Sauvignaises,
Chers Sauvignois,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année.

En mon nom et celui du Conseil Municipal, je viens vous présenter nos meilleurs vœux à vous et à vos proches.

En ces temps troublés et difficiles tant sur le plan national qu'international, nous continuerons d'être à notre tâche pour l'amélioration de notre commune et le bien-être des Sauvignois.

La sobriété énergétique est devenue un enjeu incontournable au niveau citoyen, écologique et financier.

Conscients de ce challenge, Sauvigny a été une des premières communes de la Nièvre à moduler l'éclairage public. Nous avons également remplacé environ 70% des points lumineux par des LED. Nous continuerons notre action pour atteindre 100% des équipements changés.

Nous avons fait faire une étude concernant l'isolation de la salle des fêtes et le changement du mode de chauffage afin également de réaliser des économies d'énergie.

2023 verra la remise en état du parc de la rue de la Banne avec la modernisation du terrain de tennis, la création d'un City Park, la pose de jeux d'enfants et l'installation d'un terrain de convivialité.

La commune continuera d'investir dans l'effacement des réseaux et l'entretien de la voirie dans un objectif d'embellissement de nos quartiers.

Nous n'avons pas augmenté le taux d'imposition de la taxe foncière et ceci depuis 2009, Je redis une nouvelle fois que l'augmentation de 3,4% que nous avons pu constater est due à la hausse des bases, hausse décidée par l'État.

En 2022, Sauvigny comme toutes les communes a pâti d'augmentations importantes au nombre desquelles celles de l'énergie, de la nourriture pour les repas de la cantine de l'école et du coût des travaux en général.

Nous avons aussi dû faire face à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, augmentation bien méritée mais non compensée par l'État.

Fort heureusement, notre gestion maîtrisée et saine, notre trésorerie équilibrée, nous permettent de passer ce cap sans trop de difficultés et sans impacter les Sauvignois.

Notre école, l'Orée du Bois, très appréciée pour son enseignement et ses équipements a vu son effectif augmenter en 2022,

Nous avons accueilli une famille ukrainienne. Je tiens à remercier les bénévoles qui nous ont aidés à installer et meubler cette famille. Un merci tout particulier aux agents de la commune qui font toujours preuve de réactivité et de motivation au service des Sauvignois. Remerciements sincères également aux associations et à tous les bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour mettre en place diverses animations bienvenues en ces temps moroses.

Félicitations aussi à nos entreprises et commerces pour leur dynamisme et créativité qui font honneur à Sauvigny-les-Bois !

Je vous renouvelle nos meilleurs vœux de prospérité, santé et bonheur pour vous et ceux qui vont sont chers !

**Votre Maire
Alain Lecour.**

SAUVIGNY... VERS UNE NOUVELLE RÉUSSITE

Nous nous adressons à vous en ce début d'année 2023 pour vous faire part de notre travail, de notre bilan et de nos projets.

Au chapitre des impôts, malgré de nombreuses explications, certains persistent à ne pas vouloir intégrer la différence entre trésorerie et budget.

Une telle méconnaissance de ce fonctionnement les amène à confondre ces deux postes et à tenter de faire croire aux Sauvignois qu'ils sont floués !

Cependant, grâce à une gestion saine des finances de la commune, nous sommes en capacité de faire face aux travaux programmés mais aussi aux imprévus qui peuvent surgir à tout moment et auxquels nous pourrions répondre sans augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière. A titre d'information, le devis pour l'isolation et la mise aux normes de la salle des fêtes s'élèvera à environ 1 million d'euros, duquel nous déduirons les différentes subventions que nous obtiendrons.

Nous ne sommes pas sans projet pour notre commune. Un projet d'envergure concerne la création et réhabilitation partielle de l'espace sportif de la rue de la Banne.

Des contacts ont été pris avec des cabinets d'études et nous avons étudié leurs propositions. Nous nous battons pour obtenir des subventions bien que la période COVID ait retardé la mise en route de ce gros projet.

Il s'est agi premièrement du choix de l'emplacement, ce qui est compliqué dans une commune aussi étendue et partagée en quartiers que Sauvigny.

A la Turlurette, par exemple, aucun terrain n'est susceptible d'accueillir une telle réalisation, Forges nous permettra donc cette création tout en réutilisant des structures pré-existantes.

Le projet vous sera présenté en détails lors d'une prochaine réunion publique.

Au titre des réalisations en cours, figure également la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Est aussi en cours d'étude la réhabilitation d'une partie de notre église en se conformant aux directives de l'architecte des bâtiments de France. Ce projet freiné du fait du décès du premier architecte a dû être relancé avec un autre architecte.

Prochainement, installation de toilettes sur la zone de l'Etang des Roses.

Des panneaux lumineux d'information vont être installés dans les divers quartiers de Sauvigny.

Sans oublier l'entretien toujours nécessaire des bâtiments publics.

La réfection des trottoirs permet aux habitants de circuler en sécurité, ce dont ils nous ont remerciés.

De plus, du fait de l'interdiction d'utiliser du désherbant chimique et de l'étendue de la commune, cela facilite leur entretien.

Le conseil des enfants vient d'être installé afin de permettre aux élèves de se familiariser avec les notions de démocratie et de responsabilité civique.

L'unique élu de « Ensemble Sauvignois » dépose de nombreux recours contre la commune.

Celui contre le conseil d'école et la commune au sujet du passage à la semaine de 4 jours qui avait été voté par les parents d'élèves a été rejeté par le Tribunal Administratif de Dijon.

Ces recours, en plus de retarder nos travaux et de risquer de nous faire perdre des subventions, entraînent des frais d'avocat qui bien entendu sont à la charge des Sauvignois !

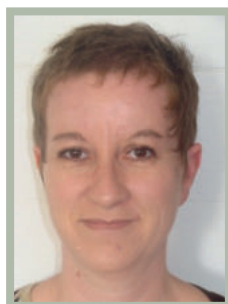
Toutes les décisions concernant les projets de la commune sont prises à la majorité lors des conseils municipaux, chaque conseiller de même que le maire ne disposant que d'une seule voix.

Rien n'est caché au sein de notre équipe municipale. Tout est transparent et vérifiable.

Si l'utilisation des réseaux sociaux pour tenter de nous discréditer en diffusant fausses informations et contre vérités, en dénonçant des conflits d'intérêt qui n'existent pas, et en imaginant des comportements malhonnêtes, est dans l'air du temps, soyez assurés que nous ne céderons pas à cette pratique et que nous continuerons notre travail d'élu dans un esprit positif et serein, pour le bien de Sauvigny et de ses habitants.

Toute l'équipe de « Sauvigny vers une nouvelle réussite » vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 !

RÉUNIS POUR SAUVIGNY



Céline Oppé et Sébastien Vergnaud, vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année. Que celle-ci soit empreinte pour vous chers Sauvignois et Sauvignaises, de réussite, de joie, de santé et de convivialité retrouvée.

Bon nombre de projets sont en cours dans notre belle commune.

L'équipe **Réunis pour Sauvigny** s'applique à faire des propositions pour y contribuer. Vous l'aurez compris, notre choix éthique n'est pas de dénoncer les compétences et résultats des autres listes pour donner l'illusion d'améliorer les nôtres.

Dans le domaine du **cadre de vie et des travaux** notre action, a permis la présentation d'une deuxième étude pour le projet de rénovation de l'espace de loisirs de la Banne.

Proposition qui finalement a été retenue par la majorité du conseil municipal, pour sa technicité et une enveloppe budgétaire d'avantage maîtrisée.

Pour cela nous nous efforçons de demander une présentation en réunion publique. Il y a encore beaucoup à faire dans le domaine de **la communication**.

Pour le futur, il nous faudra également travailler par étapes, sur les aménagements et l'embellis-

sement des **autres quartiers**, qui ne doivent pas être oubliés.

Aux travaux, l'achat cette année de dispositif de détection des fuites pour le SIAEP, a contribué à améliorer le rendement de notre réseau d'eau potable. Cela devrait nous permettre de prétendre pour 2023, à l'obtention de subventions pour accroître cette maîtrise budgétaire.

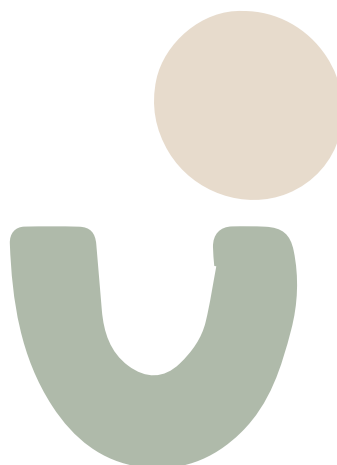
Concernant **l'Enfance et la Jeunesse**, notre travail a permis l'élargissement de la prime au diplôme, non pas seulement en direction des bacheliers, mais également en direction des BEP, CAP, et jeunes adultes porteurs de handicap.

La **Bibliothèque Municipale** verra grâce à notre intervention une dynamisation de ses actions, tout simplement par une meilleure articulation avec le Centre Roger Gribet les mercredis. Cette proposition n'avait jusqu'alors pas été pensée, malgré une fréquentation du centre qui s'étiolait et un important budget engagé auprès de ce partenaire de longue date.

Vous souhaitez prendre contact avec nous ? C'est ici : reunispoursauvigny@gmail.com.

Bien à vous.

**Céline Oppé
Sébastien Vergnaud
Conseillers Municipaux**





« *Seuls les actes confirment la sincérité. Quant à la parole, tout le monde parle* »
N. Mekenasse.

Que de résonnances dans ces quelques mots, particulièrement ces derniers mois au sein de notre commune. Pour autant, je suis le premier à mettre en lumière ce manque de transparence.

Sans relâche, je porte la voix des Sauvignois et je défends vos intérêts, recueillis à chacune de nos rencontres, dans un objectif de patrimoine commun. Toutes ces actions sont réalisées avec les membres de l'équipe « **Ensemble SAUVIGNOIS !** » et les nombreux autres Sauvignois qui nous ont rejoint. **Nous tenons à vous remercier ici de ces échanges sincères.** Dans cet encart, je vais vous relater les résultats obtenus tout au long de l'année écoulée.

Je commence par le **lavoir de la rue de la Banne qui devrait enfin retrouver un aspect décent.** Puis, je continue par la mise au débat des montants des impôts dus par les Sauvignois. Sans aucune argumentation, sans projet d'envergure, la municipalité continue à **nous faire subir un impôt confiscatoire** ; bien loin du discours municipal de gestion financière dite normale, martelé. Force est de constater qu'avec un exubérant excédent d'exactlyment de 1 159 096,24 d'euros, je n'ai de cesse de défendre une stabilité fiscale et la fin de cet impôt supplémentaire et inutile. En effet, dans ces périodes si difficiles (inflation, guerre, santé, pénuries, ...), **je revendique sans relâche un retour de ces fonds aux Sauvignois pour permettre une augmentation du pouvoir d'achat de chacun.**

Sans compter que, malgré une adversité féroce, **j'ai obtenu un second chiffrage** sur un projet sorti de nulle part, sans études, sans avis des riverains, **concernant un espace sportif et culturel, rue de la Banne**, qui a été présenté avec un unique chiffrage à près de 700 000€. Une proposition nouvelle, donc, avec une étude aux alentours de 400 000€ a été finalement adoptée ! Et pourtant, nous continuons à défendre un projet où, tous les hameaux, et tous les Sauvignois seront concernés !

J'ajoute également que, comme les années précédentes, la municipalité continue de mettre en place des mesures proposées initialement par **Ensemble SAUVIGNOIS !** Pour cette année 2022, l'exemple est **la mise en place de panneaux d'information lumineux pour chaque hameau**, mais sans notre conviction.

Toutes ces batailles ont été réalisées dans une seule logique de justice, de transparence et de sincérité, où mon devoir, confié par vos suffrages, est de faire cesser les conflits d'intérêts, l'irresponsabilité sociale municipale, ou encore une gestion financière archaïque et inadaptée. Mais, le travail demeure encore titanesque...

Vous n'êtes pas sans remarquer que **la municipalité a « bitumé » à outrance notre commune**, sans avis, sans communication. Cette année, la victime est le hameau de « la turlurette ». Vous avez pu constater une imperméabilisation de sols dont les flots ne sont plus suffisamment absorbés par des évacuations devenues insuffisantes ; ou encore, une chaleur renvoyée par le noir du bitume et qui se reflète dans nos habitations lors des fortes chaleurs, de plus en plus courantes, face au réchauffement climatique. **A l'heure où les populations demandent plus de nature, plus de santé, la municipalité dépense les impôts des Sauvignois dans des actions sans études, sans avis, sans aucun sens.** Sans compter qu'il existe de nombreuses subventions (départementales, régionales, nationales et européennes), mais elles n'ont pas été recherchées... Car, « *on ne les perçoit pas tout de suite* » ... mais à quoi sert cette trésorerie disproportionnée ?!

Je finis sur un constat, déjà effectué les années précédentes : **la sécurisation des rues Sauvignaises. La mise en place de zones de circulations sécurisées et partagées ne semble toujours pas être la priorité de la municipalité.**

Pour l'heure, tous nos espoirs se portent sur une nouvelle année, 2023. Ensemble SAUVIGNOIS ! va poursuivre ses actions aussi en termes de communication, de recours, et, au sein du conseil, pour que vos contributions quotidiennes soient portées et entendues.

Ensemble SAUVIGNOIS ! et moi-même vous souhaitons nos vœux de bonheur, de joie et de prospérité pour cette année naissante.



David BOUCHER
Conseiller Municipal

TRIBUNE D'UN ÉLU



Chers Sauvignaises et Sauvignois, bonjour.

La majorité d'entre vous sera étonnée de voir un texte supplémentaire dans l'espace dédié à l'opposition dans ce bulletin municipal. C'est normal et je tiens à vous le contextualiser. Lors des dernières élections municipales de 2020, je fus sur la liste principale "Vers une nouvelle réussite", menée par Alain LECOUR. Après les élections, je fus nommé par ce dernier "Adjoint, délégué à la communication" - mais ce n'était clairement pas une volonté initiale de ma part. Par contre, j'ai tenu à être dans le plus d'entités affiliées à notre commune : j'occupe les fonctions d'élus communautaires au sein de la CCLA, membre du bureau du SYCTOM, et élu au SIEEEN. Pourquoi? Je veux être acteur au sein de notre commune, comprendre tous les fonctionnements de notre quotidien de sauvignois et surtout mettre à disposition mes compétences et mon expérience professionnelle au sein de services publics.

Malheureusement, mon approche, ma vision de la politique, de la gestion de la commune et bien entendu de la communication sont en totale opposition avec ceux du maire et de certaines personnes de la commune. Ainsi, après plus d'un an d'investissement pour notre commune en tant qu'adjoint, en février 2022, j'ai démissionné uniquement de mon poste d'adjoint, abandonnant la délégation de la communication et les indemnités affiliées, mais je reste conseiller municipal tout en gardant mes fonctions au sein des syndicats et de l'intercommunalité. Dans une suite logique, en juin, j'ai notifié officiellement mon retrait de la liste principale : je suis ainsi un conseiller rattaché à aucune liste, et c'est pour cela que j'ai actuellement voix sur notre bulletin municipal selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le choix de cette démission a été appuyé des comportements qui n'ont pas lieu d'être au sein de notre commune, surtout dans des contextes de pandémie, de guerre, de pénurie ou de réchauffement climatique. Mon engagement est motivé par un seul et unique objectif : permettre à mes trois fils d'avoir un avenir meilleur de ce que l'on leur prédit. Nous n'avons plus le temps de polémiquer, de manigancer, d'attendre, nous devons agir pour nos enfants et petits-enfants. Les égos se doivent d'être mis de côté.

Bref, vous constaterez une totale transparence de ma part. Aujourd'hui, cela reste un honneur de pouvoir vous représenter au sein de notre conseil avec toutes les difficultés qu'il comporte. Me considérant ni dans l'opposition, ni dans la liste principale, je jouis d'une véritable liberté dans mon vote et mes choix...ce qui devrait être la ligne de conduite de base de tout élu au sein d'un conseil. Nous sommes des élus et nous vous représentons, pas nos intérêts personnels.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, ingénieur de métier, je suis directeur d'un centre de formation sur Nevers, je suis nivernais depuis 2018. Ma petite famille et moi habitons dans le quartier du Beuche. Mais avec un moteur de recherche, vous apprendrez rapidement plus sur moi, mais pas sur ma personnalité, alors n'hésitez pas à me contacter par mail.

Enfin, je conclurai par une citation du grand Jacques Brel qui résume bien toute ma pensée et mes actions : **"La pire forme d'absurdité est d'accepter ce monde tel qu'il est aujourd'hui, et de ne pas lutter pour un monde comme il devrait l'être"**

Sincèrement, à bientôt.

Christophe DESRAMÉ
Conseiller Municipal
christophe@desrame.fr

PANNEAU POCKET

Pensez à télécharger l'application :
« Panneapocket » ... C'est quoi ?

C'est un outil d'information sur ce qui se passe dans votre commune ou ailleurs.

Facile à installer (sur Tél. ou ordinateur), gratuit, vous recevez toutes les alertes officielles, les informations administratives, les manifestations diverses, les événements à ne pas rater, la vie de l'école et des associations ...

Vous êtes ainsi connectés à votre commune et à toutes celles que vous choisirez ...

N'hésitez plus !!!

www.app.panneapocket.com

LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneapocket.com

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerta les habitants

Disponible gratuitement sur

BORNE DE CHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE SUR SAUVIGNY-LES-BOIS



Une borne de charge est installée sur le parking de la salle des fêtes au Bourg.

Comment obtenir un badge :

- Vous pouvez demander votre badge d'accès depuis le site internet du : <http://www.sieeen.fr> (bandeau en haut à gauche du site - Freshmile) afin de vous permettre d'accéder au réseau de borne de charge pour véhicule électrique sur la Bourgogne Franche-Comté : **sélectionner « Résident nivernais » pour obtenir le bon badge.**



- Après avoir validé votre inscription en ligne, un badge d'accès vous sera envoyé par voie postale.
- Vous pouvez également accéder à la borne depuis votre smartphone, en flashant le QR code sur l'emplacement de votre véhicule.

TRAVAUX

Au cours de l'année 2022, divers travaux ont été effectués sur la commune :

- finalisation de la réfection des trottoirs Route de Nevers par la société Guinot pour un montant de 122 368,20€ ;
- changement de l'agitateur à la station d'épuration de forges par la société Hydrelec pour un montant de 25 248€ ;
- élagage et abattage des arbres morts ou malades chemin du lotissement du Clos de la Grange par la société Arbres en Tête pour un montant de 7 150€ ;



- réparation du réseau des eaux usées Route du Morvan par la société TP Amognes pour un montant de 1 800€,
- peinture des rambardes au stade municipal,
- début de l'enfouissement des lignes rue de la Turlurette,
- étude pour travaux énergétiques à la salle des fêtes part Act Plus pour un montant de 2 330€. L'estimation pour cette rénovation (remplacement couverture, isolation parois, remplacement menuiseries extérieures, panneaux photovoltaïques, éclairage) se monte à 1 051 000€.

A l'école :

- changement des dalles de plafond à l'école par la société Denis pour un montant de 1 266€ ;
- remplacement de deux volets roulants par la société C'Pro Travaux pour un montant de 1 399€ ;



- réfection de la toiture en zinc par la société SARL Lutsen pour un montant 1 234€ ;
- remplacement de luminaires par la société Technic Elec 58.



DOSSIERS EN COURS :

Rénovation de l'espace sportif rue de la Banne

La société Acte Plus est maître d'œuvre dans ce projet pour une estimation de 342 368€ HT. Toutes les subventions possibles seront demandées pour alléger le reste à charge de la commune.

Le terrain de tennis sera refait entièrement ; un Skate Parc, des jeux, tables de pique nique, bancs, poubelles, WC seront installés ; le terrain polyvalent sera aménagé ; des places de parking seront créées.

Le plan local d'urbanisme (PLU) :

Le Plan local d'urbanisme est un document réglementaire qui définit les modalités de gestion du sol, dans un souci de cohérence urbanistique et de qualité de vie pour les habitants à horizon 10 ans. C'est un document qui s'impose à tous, particuliers, entreprises, administrations.

TRAVAUX

Il sert de référence obligatoire à l'instruction des diverses demandes d'occupation ou d'utilisation des sols comme les permis de construire, les déclarations de travaux ou les permis de démolir.

Le PLU actuel a été adopté par délibération le 15 mai 2007, et a fait l'objet d'une modification simplifiée le 12 novembre 2014.

Pour respecter les nouveaux textes législatifs :

- **Lois Grenelle de l'environnement (2010)** : préserver l'environnement et le climat, réduire l'émission des gaz à effet de serre, lutter contre l'étalement urbain et la régression des surfaces agricoles et naturelles, préserver la biodiversité, diminuer les déplacements motorisés, favoriser la performance énergétique ;
- **Loi Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) (2014)** : objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace ;

- **Loi Climat et résilience Lutte contre le dérèglement climatique (2020)** : baisse de 50 % de la consommation foncière d'ici 2030, zéro artificialisation nette à horizon 2050 ;

la commune doit revoir le contenu de son PLU qui doit être aussi compatible avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Nevers qui a été adopté le 05 mars 2020 et qui encadre les politiques d'urbanisme dans les communes).

M. Guillet (urbaniste), et l'agence SCALE (urbanisme opérationnel) nous aident dans cette démarche. La phase 1 : diagnostic et état initial de l'environnement s'est terminée par une réunion publique le 12 novembre ; peu de personnes ont participé à cette réunion.

ÉTANG DES ROSES



Comme chaque année, un empoissonnement généreux a été effectué en novembre. Du 1^{er} avril au 31 octobre, les pêcheurs peuvent profiter d'un site agréable et reposant.

Tarifs :

- Sauvignois : ticket 3€ la journée ;
- Personnes extérieures à la commune : ticket 5€ la journée.

Les tickets sont à prendre à l'horodateur situé au niveau de la digue de l'étang.



Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte et le traitement de vos déchets

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI : bilan un an après

Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier a déployé l'extension des consignes de tri, depuis le 1^{er} janvier 2022.

Des consignes de tri plus simples qui permettent davantage de recyclage en intégrant au tri les pots, les films, les barquettes en plastique ainsi que les petits emballages métalliques. Auparavant seuls les bouteilles et les flacons en plastique étaient triés.

Ces nouvelles règles de tri ont plusieurs objectifs :

- Augmenter la part du recyclage ;
- Diminuer le tonnage d'ordures ménagères résiduelles ;
- Et simplifier le tri pour les habitants.

Après un an de mise en œuvre de ces nouvelles consignes, un premier bilan permet d'observer que le volume des sacs jaunes a fortement augmenté, témoignant des bonnes pratiques des habitants du SYCTOM.

Bonne progression des performances :

Nous avons réussi, tous ensemble, à mettre en pratique ces nouvelles consignes permettant l'atteinte de très bonnes performances :



Le SYCTOM souhaite remercier les habitants pour leur action et les encourage à poursuivre leurs efforts.

Une qualité de tri à améliorer :

La forte hausse des performances s'accompagne malheureusement d'une forte hausse des erreurs de tri :

Taux de refus 2022 = 13 % soit 7 kg/hab (+ 110 %) !

Il est important d'être vigilant sur la qualité du tri car les erreurs de tri dégradent dangereusement la collecte sélective et augmentent les coûts de gestion de nos déchets.

Nous rappelons que seuls les emballages et les papiers (non absorbants) doivent être déposés dans les sacs jaunes.

Sont interdits : les mouchoirs, l'essuie-tout, les restes de repas, les couches, les mégots, les rasoirs, les jouets...

Un nouveau centre de tri à partir de 2023 :

A partir de 2023, les sacs jaunes collectés sur notre territoire seront triés sur le nouveau centre de tri interdépartemental ultramoderne de Bourges (créé grâce à l'association de seize collectivités de la Nièvre, du Cher et de l'Indre -25 millions d'euros d'investissement).

LES 5 RÈGLES POUR UN BON TRI !

- 1 C'est un emballage ? vous pouvez le trier !
- 2 Il est en plastique ou en carton, déposez-le dans le sac jaune. Il est en verre, déposez-le dans une colonne à verre.
- 3 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 4 Je n'imbrique pas les déchets les uns dans les autres pour qu'ils soient bien triés au centre de tri.
- 5 Je trie tous les papiers (sauf les absorbants) !

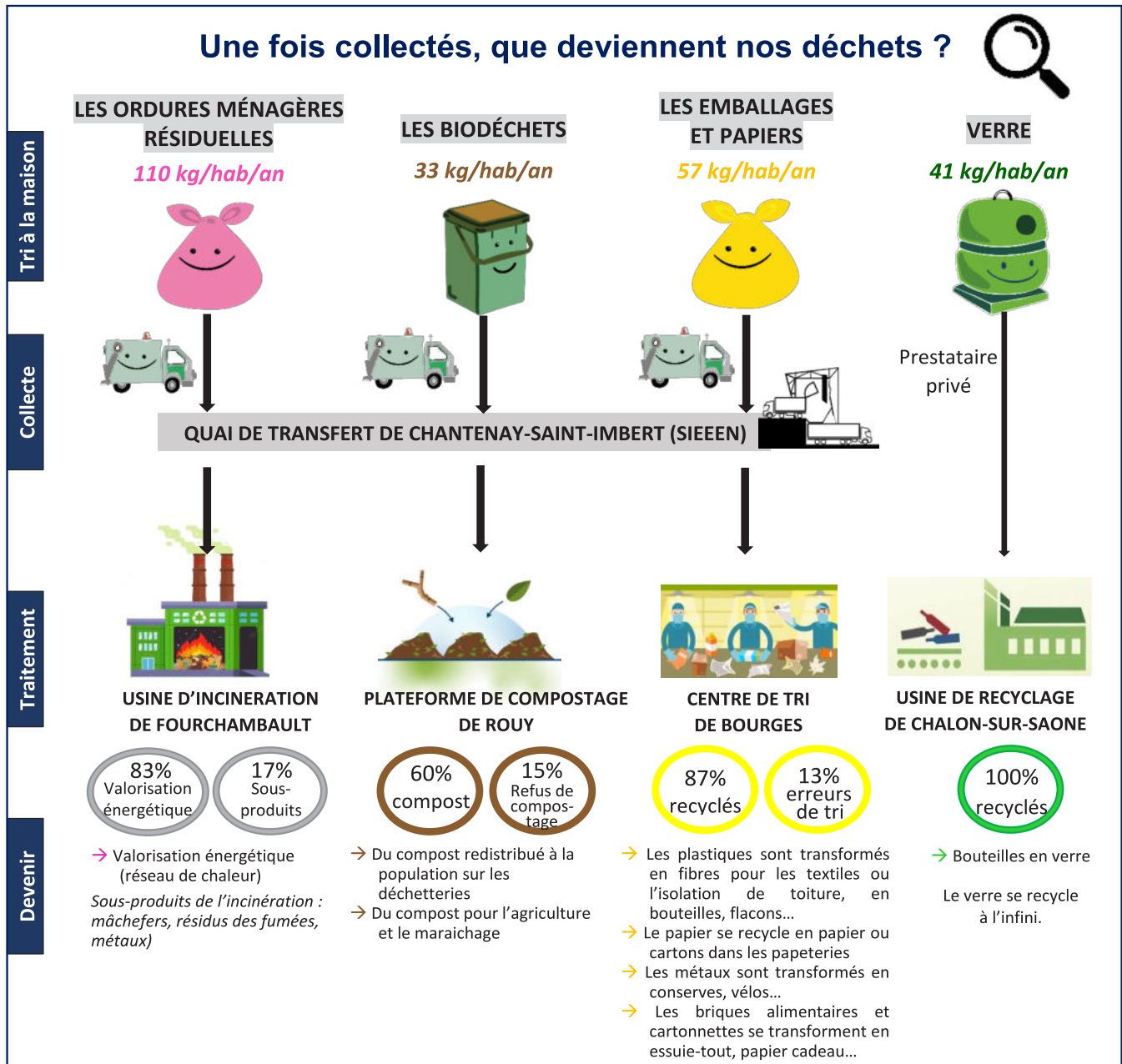
UN DOUTE??

CONSULTEZ LE NOUVEAU GUIDE DU TRI !



LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI :

<p>NON</p> <p>MOUCHOIR, LINGETTE → Biodéchets ou Sac rose</p>	<p>NON</p> <p>ESSUIE-TOUT → Biodéchets ou Sac rose</p>
<p>NON</p> <p>COUCHE, MASQUE → Sac rose</p>	<p>NON</p> <p>PETIT OBJET DIVERS → Sac rose</p>
<p>NON</p> <p>VERRE → Conteneur à verre</p>	<p>NON</p> <p>RESTE DE REPAS → Biodéchets</p>
<p>NON</p> <p>SAC ASPIRATEUR → Sac rose</p>	<p>NON</p> <p>PRODUIT TOXIQUE → Déchetterie</p>
<p>NON</p> <p>PAPIER CADEAU → Sac rose</p>	<p>NON</p> <p>VETEMENT, CHAUSSURES → Conteneur textiles</p>



LE TERRITOIRE DU SYCTOM S'AGRANDIT



A compter du 1^{er} janvier 2023, le SYCTOM assurera la compétence « collecte des déchets » sur la commune de Luthenay-Uxeloup. Le SYCTOM collectera et traitera désormais les déchets de 14 000 habitants répartis sur 16 communes du département de la Nièvre et 2 communes du département du Cher.



Horaires d'ouverture des déchetteries

	Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert				Déchetterie de Magny-Cours			
	D'octobre à avril		De mai à septembre		D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	Fermée		Fermé		Fermée		Fermé	
Mardi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Mercredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Jeudi	Fermée		Fermée		8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Vendredi	Fermée	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Samedi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h

Fermeture des déchetteries les dimanches et jours fériés



Un doute ? Une question ? Contactez le SYCTOM au 03.86.37.26.99
 syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr - www.syctomsaintpierre.fr



L'ÉCOLE L'ORÉE DU BOIS

Après la pluie...

A la rentrée 2022, l'école de l'orée du bois a accueilli dans ses classes 118 élèves. De la Toute Petite Section au CM2, c'est 24 nouveaux élèves qui ont rejoint les rangs de nos 5 classes. Une belle évolution qui monte les effectifs moyens à 23,6 élèves par classe.

Après deux années fortement impactées par la crise sanitaire, le retour à la normale est bien là et les activités scolaires ont repris comme à la belle époque. Avec le soutien financier de la mairie, de la coopérative scolaire et de l'USEP, des actions pédagogiques en lien avec le tout nouveau projet d'école ont pu être conduites.

La lecture est à nouveau mise à l'honneur lors de diverses manifestations qui ont permis aux enfants de donner du sens à cet apprentissage fondamental. En complément, la culture cinématographique est au cœur du dispositif « école et cinéma » auquel sont inscrites toutes les classes de l'école.

Il en va de même pour le sport qui, au travers des rencontres organisées dans le cadre de l'USEP, a donné l'occasion à des rencontres inter-écoles et à une pratique quotidienne des activités physiques pour le bien-être et l'épanouissement de nos graines de champions. Ces derniers n'ont pas démerité lors du cross départemental du mois de novembre dernier. Pas moins de 24 élèves ont porté haut les couleurs de l'école de Sauvigny, la plaçant à un point de la première place des écoles du département. Le « P'tit tour à vélo » et son arrivée triomphale sur le circuit de Magny-Cours restera également un des temps fort de cette année 2022.



La locution latine *Mens sana in corpore sano* (un esprit sain dans un corps sain) prend tout son sens et est centrale dans le projet de l'équipe enseignante.

Et comme les voyages forment la jeunesse, des sorties de fin d'année riches en découvertes ont pu voir le jour au printemps. Il s'agissait pour les élèves des classes de maternelle et de CE1, d'une sortie au parc floral d'Apremont combinée à la participation à des ateliers sur les végétaux.



Quant aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, ils se sont rendus à Paris en train pour une journée inoubliable qui les a conduits au pied de la tour Eiffel et au Musée des Arts et Métiers (CNAM) avec en prime une croisière en bateau-mouche sur la Seine.

L'ÉCOLE L'ORÉE DU BOIS



La Seine fut par ailleurs chantée et célébrée lors du spectacle de fin d'année scolaire qui a pu retrouver ses lettres de noblesse lors de la traditionnelle kermesse qui s'est déroulée, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, à l'ombre des arbres et des haies qui bordent la salle des fêtes.

MANIFESTATIONS

Repas des Aînés

La municipalité et le C.C.A.S ont réuni 82 personnes de 70 ans et plus à la salle des fêtes de Sauvigny, afin de partager le traditionnel repas de fin d'année.

Tous les convives ont apprécié le repas servi par le restaurateur du « Château des Bordes » et son équipe autour de tables joliment dressées et décorées avec soin.

Comme l'année passée, Christophe DEMERSON et ses deux chanteuses nous ont offert une animation musicale dans une ambiance décontractée où même les personnes qui ne dansent pas ont savouré ce moment festif.

Les personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas assisté au repas, se sont vu remettre un colis de douceurs.

Monsieur Le Maire et tous les membres du C.C.A.S vous souhaitent à vous et vos familles de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une douce année 2023.

En résumé, le souvenir des masques - qui nous ont pourtant accompagnés une large partie de la précédente année scolaire - s'efface au bénéfice d'expériences formatrices et joyeuses dans lesquelles l'équipe enseignante, et les parents d'élèves motivés, ont accompagné nos citoyens en herbe.

Après la pluie, le beau temps. Et cela ne fait que (re)commencer !

J-F. Marsande



MANIFESTATIONS

Cérémonie du 11 Novembre

Pour ne pas oublier

Quelques personnes se sont retrouvées, ce matin du 11 novembre, devant le Monument aux Morts, pour assister à la traditionnelle et indispensable cérémonie de commémoration, dirigée par Mr Fallet. Rendre hommage aux soldats et civils morts pour la France est un épisode incontournable dans la vie d'une commune. Des enfants de l'école étaient là aussi, accompagnés du directeur de l'école l'Orée du Bois, Mr Marsande.

Après la lecture des messages officiels, le chant des partisans, la sonnerie aux morts, la minute de silence....Mr le Maire, Mr Bazot et les enfants ont déposé une gerbe au pied du monument. Mr Villette, le porte drapeau du jour, a été chaleureusement remercié et La Marseillaise a clos la cérémonie.

A noter la participation de la petite ukrainienne Anastassia ... un joli symbole !!



Réception des Maires de France au Palais de l'Élysée

Comme chaque année, le Président de la République Emmanuel Macron a reçu des Maires de France au Palais de l'Élysée. Le Maire Alain LECOUR a représenté Sauvigny-les-Bois à cette réception.



ENFANCE / JEUNESSE

Conseil Municipal Enfants

Aux urnes petits citoyens !

Quand les membres de la commission « Enfance/Jeunesse » ont proposé aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de créer un conseil municipal d'enfants, ils ont été d'emblée très enthousiastes, et 27 d'entre eux se sont présentés aux élections, après rédaction de leur « profession de foi ». Merci aux enseignants de nous avoir aidés dans l'organisation.

Le 28 novembre, tout s'est déroulé, comme pour les adultes et ils ont tous pris leur rôle très au sérieux (urne, isoloir, assesseurs...).

Ils ont accepté, en toute démocratie le résultat du scrutin et ont félicité les 9 élus ; Zoé Fichot, Hugo Dole, Léandre Maupas, Manon Ribeiro, Léa Keller, Emma Houel, Elina Rezzogui, Gustave Oppé, Lucas Fougerat.

Dans un deuxième temps, le 6 décembre, le conseil a été officiellement installé avec distribution des écharpes et des accessoires pour travailler. Ils ont élu leur maire Elina Rezzogui et les 2 adjoints Lucas Fougerat et Léa Keller. On leur a expliqué le rôle et les objectifs d'un conseil municipal et répondu à leurs questions, très pertinentes. Leurs idées fusent, riches et variées.

Ils se réuniront environ 1 fois par mois, pour réfléchir sur leurs intentions et mettre en action quelques uns de leurs projets.

Souhaitons leur un bon mandat et une bonne intégration dans la vie communale.



Gratification

Chaque jeune ayant réussi à son examen (soit CAP soit BEP soit BAC) en 2022 a reçu une gratification de 100€.

Les diplômés 2023 devront présenter leur diplôme et fournir un relevé d'identité bancaire à partir du 1er septembre 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023 en mairie (chaque jeune ne recevra cette prime qu'une seule fois durant son cursus. Pour les jeunes porteurs d'un handicap non engagés dans une formation diplômante et dans l'année de leur 18 ans, veuillez vous rapprocher de la mairie pour en bénéficier).

Recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans est une démarche qu'un jeune doit accomplir afin de se faire enregistrer administrativement. Cette procédure n'est pas automatique : c'est au jeune de faire la démarche pour se faire recenser en mairie ou sur internet.

Le recensement à 16 ans, aussi appelé « recensement militaire », entraîne ultérieurement une convocation à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

L'attestation de recensement est également un document demandé pour passer certains examens.



ESPACE ROGER GRIBET



1 rue Paul Vaillant Couturier - 58160 Imphy
Tél. 03 86 90 78 00

Secteur familles/seniors

Depuis avril 2022, l'équipe du Centre socioculturel se déplace sur les terres Sauvignaises pour vous proposer différentes animations : jeux de société, sportifs, créatifs selon vos goûts et vos envies.

Ces animations itinérantes se poursuivront en janvier 2023, chaque 3^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 17h00, à la bibliothèque de Sauvigny.

Ces animations itinérantes sont pour tous (enfants, adultes, familles, seniors) et sont gratuites.

Si vous le souhaitez, les animateurs peuvent venir vous chercher à votre domicile.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Céline Laveille au 07 64 81 14 49.

Secteur accueil de loisirs

Sur l'année 2022, plusieurs animations ont eu lieu à Sauvigny-les-Bois dans le cadre des accueils de loisirs durant les vacances scolaires :

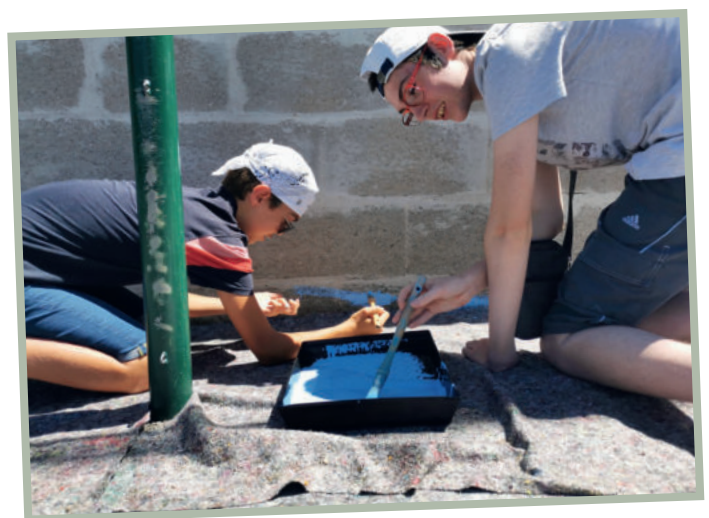
- des visites régulières au Jardin de Marigny à la recherche de légumes pour les ateliers cuisines,
- au mur d'escalade.

Pour l'année 2023, les enfants des accueils de loisirs 3-6 ans se rendront à la bibliothèque selon un calendrier défini.

Secteur jeunes

Le groupe des Ados a participé à une animation « Graff » sur toute l'année accompagné du graffeur « Keusty » bien connu dans la Nièvre. Différents thèmes ont été abordés et plusieurs toiles ont été faites.

En juillet 2022, les Jeunes ont œuvré pour peindre le mur du préau de l'école de Sauvigny. Durant 3 jours le mur sur le thème de la nature a pu voir le jour.



BIBLIOTHÈQUE

Depuis la crise sanitaire, la bibliothèque Sauvignoise et ses bénévoles a continué d'accueillir les lecteurs petits et grands dans un cadre généreusement bien décoré par les mains de Nicole pour les adultes et Delphine pour les enfants.

Régulièrement, chaque semaine les élèves de l'école l'Orée du bois investissent la bibliothèque sur leur temps scolaire. Il faut dire qu'ils ont un grand choix de livres, les bandes dessinées et surtout les MANGA" sont très appréciés de nos écoliers.

Le 14 Novembre, le Directeur de l'école l'Orée du Bois déclarait l'ouverture de la cérémonie de l'édition 2022 de la **Fête de la Lecture**. Une promenade d'une heure au cours de laquelle un album a été lu aux élèves par des adultes placés sur certains points du parcours a ravi les enfants. Pour les maternelles, l'album lu était d'**Helen Oxenbury**, pour les élémentaires, l'album lu était d'**Antony Browne**.

À l'issue du parcours, à chaque station de lecture, une pièce de puzzle a été remise au groupe. À l'arrivée à l'école les pièces du puzzle ont été rassemblées pour former la couverture d'un ouvrage tiré de la sélection de l'échappée lecture.

À cette occasion, Violaine Rousselet animatrice coordinatrice du réseau de lecture publique de la C.C.L.A est venue présenter l'édition 2023 de **L'Échappée Lecture** aux écoliers. Les livres ont été remis aux enseignants, le vote est prévu courant mars 2023.



Suite à l'élaboration de la Charte de Fonctionnement du Réseau de Lecture Publique Loire et Allier et à l'informatisation et la mise en réseau des 6 bibliothèques des communes de la C.C.L.A, l'installation se fera en 2023 et apportera un grand changement dans le fonctionnement de notre bibliothèque. Ce changement s'effectuera en toute transparence pour nos lecteurs en facilitant la réservation et la circulation des ouvrages.

Halloween a été marqué par les décorations de Delphine et a attiré quelques curieux dans notre bibliothèque. Nous espérons, avec des thématiques telles que celle-ci, attirer un plus grand nombre de lecteurs. Céline a initié la venue du famillibus au sein de la bibliothèque un mercredi par mois dès janvier 2023 et renforcé le partenariat avec le Centre Roger GRIBET qui nous proposera ses actions ludothèques sur place. Les 2 /3 ans se rendront également sur place les autres mercredis.



BIBLIOTHÈQUE

Nicole a elle aussi fait vivre la bibliothèque avec ses décorations tout au long de l'année mais également avec ce rituel qui prépare Noël avec les enfants de maternelle de l'école l'Orée du bois qui viennent écouter et chanter des chants de Noël accompagnés à la guitare par Jean Mick. Elle propose également avec l'association Decizoise une série de lecture de nouvelles à des lecteurs assidus qui le souhaitent pour ensuite se rendre à la cérémonie de remise des prix à Decize.



Un après-midi de décembre, Violaine Rousselet coordinatrice du réseau a proposé une animation avec une lecture et ensuite 11 enfants de 7 /11 ans ont confectionné un pop-up dont le thème était un sapin de Noël.



Céline, référente du réseau bibliothèque C.C.L.A et Michèle responsable de la bibliothèque sont également très actives et participent à toutes les animations pour petits ou grands.

La bibliothèque est toujours approvisionnée par la Bibliothèque Départementale grâce à la navette qui chaque mois dépose les ouvrages que nous lui avons commandés.

En 2023 vous serez toujours accueillis par Nicole et Michèle le vendredi de 14h00 à 16h00. Nous vous proposerons également des ouvertures exceptionnelles les mercredis.

Vous trouverez les mercredis d'ouverture ainsi que les horaires sur le site internet de la Mairie, sur « Panneau Pocket » ou bien à l'entrée de la bibliothèque. Début 2023 une bénévole viendra renforcer notre accueil et nous permettra une ouverture plus élargie pour satisfaire nos lecteurs.

C'est avec plaisir que nous vous attendons dans nos locaux. Venez nombreux.

Nicole, Delphine, Céline et Michèle vous présentent ainsi qu'à vos familles leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Composition du bureau 2022 :

- Présidente : Isabelle CUNIERE
- Vice présidente : Nicole STERLE
- Vice-président : Bruno NEGRIER
- Secrétaire : Didier SOTTY
- Secrétaire adjointe : Dominique TARDIVAT
- Trésorier : Isabelle MEGRET
- Trésorier adjoint : Denis GEOFFROY

Bilan de l'année 2022 :

Après la crise sanitaire liée au COVID 19 et les restrictions qu'elle a impliquées, les activités ont progressivement repris au cours de l'année tout en tenant compte des protocoles nationaux établis.

L'assemblée générale a donc pu avoir lieu en présentiel le vendredi 28 janvier 2022, avec l'élection des membres du conseil d'administration dont deux des membres, Cristèle et Stéphane SADAN, élus depuis plusieurs années déjà, ont souhaités quitter leur poste. Cristèle SADAN, élue trésorière de l'association, n'avait plus la disponibilité pour assurer cette fonction, et je la remercie encore de son investissement et de sa rigueur tout au long de son mandat.

Un nouveau bureau, détaillé ci-dessus, a donc été élu lors du premier conseil d'administration, organisé le 10 février 2022. Isabelle MEGRET a donc changé de poste au sein du bureau et a accepté celui de trésorière et Bruno NEGRIER, membre du conseil d'administration depuis de nombreuses années, a intégré le bureau comme vice-président en remplacement d'Isabelle MEGRET. Je les remercie chaleureusement et sincèrement tous les deux de leur mobilisation et engagement au sein du CLAS. Nous avons au cours de l'année pu de nouveau organiser des manifestations dans le respect des règlements en vigueur, même si malgré tout, certaines, programmées et organisées ont dû être annulées faute de participants comme la course des Etangs prévue le 8 mai sur la Commune de La Fermeté.

- **Les rifles organisées les 8 et 9 janvier par Esprit Sauvignoise, section VTT du CLAS**, ont obtenues un beau succès malgré les protocoles sanitaires strictes appliqués. Les participants étaient particulièrement ravis de pouvoir tenter à nouveau leur chance pour gagner les lots mis en jeu.

- **Le Vétathlon des Sangliers, organisé le 12 mars à la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage à Forges par Esprit Sauvignoise** a rassemblé 85 participants en individuel ou par équipe de deux, en VTT et/ou course à pied sur un circuit bien boueux, après deux ans d'annulation du fait du COVID.
- **Soirée BOWLING du 9 avril**, suivi d'un repas au restaurant pizzeria l'Italia, avec une trentaine d'adhérents inscrits pour tenter « spare » et « strike » au lancer de boules, et toujours dans la bonne humeur. Les participants ont apprécié se restaurer ensuite à l'Italia après tous les efforts fournis, contents de pouvoir se retrouver dans un moment de convivialité qui nous avait tous manqué.
- **Séjour durant le week-end de l'Ascension Murol**, dans le Puy de Dôme, organisé par Esprit Sauvignoise, avec au programme randonnées VTT et pédestres tout en appréciant les paysages magnifiques et la gastronomie de cette belle région.



- Repas des adhérents le samedi 2 juillet, offert et proposé par le CLAS à tous ses adhérents : une quarantaine de personnes sont venues jouer à la pétanque et/ou au Molki à partir de 17h, avant le barbecue et le repas champêtre à la salle Alain Gautier à Forges. Un autre moment de convivialité très apprécié pour faire connaissance ou se retrouver avant les vacances d'été.

LE C.L.A.S

- **La Sauvignoise les 27 et 28 août, après deux ans d'annulation** : le bilan est très positif avec près de 1400 participants. Nous remercions encore chaleureusement tous les bénévoles qui ont répondu présents pour garantir la réussite de cette belle manifestation.

La Sauvignoise nécessite beaucoup de travail de préparation en amont et nous lançons donc un appel à renfort du comité d'organisation de la Sauvignoise afin de permettre la réalisation de l'édition 2023.

Ainsi les personnes qui souhaitent s'investir dans l'organisation et apporter leurs idées et leur soutien doivent contacter Didier PERNES, responsable Sauvignoise (denivernais@gmail.com) ou Isabelle CUNIERE Présidente du CLAS (isabelle.cuniere@gmail.com).



- **Weekend randonnées pédestres à Misérieux dans la Loire, organisé les 25 et 26 septembre** a enchanté les 22 participants qui ont pu randonner et découvrir d'autres paysages magnifiques du centre de la France.
- **Séjour au Portugal organisé par Esprit Sauvignoise du 24 septembre au 1^{er} octobre** : au programme randonnées VTT et pédestres et visites touristiques pour découvrir la région de Nasaré et Lisbonne agrémentées d'une météo agréable et très ensoleillée.



- **Cyclo-cross UFOLEP organisé par Esprit Sauvignoise aux Forges Royales à Gruerigny le dimanche 30 octobre** ouvert à tous, avec une cinquantaine de participants. Merci à la Municipalité de Guérigny de leur accueil chaleureux au sein de leur commune.



- **Randonnées VTT et route du TELETHON le samedi 3 décembre** matin au départ de Sauvigny et jusqu'à St Parize le Chatel, lieu de rassemblement de randonneurs et d'animations au profit du TELETHON, organisées par la CCLA avec la participation de diverses associations du territoire.



- **Cyclo-cross UFOLEP organisé par Esprit Sauvignoise le dimanche 13 décembre à La Machine**, autour de l'étang de Grenetier, et support du championnat départemental de cyclocross UFOLEP. Tous nos remerciements à la Municipalité de La Machine de permettre l'organisation de cette épreuve sportive.



Les activités hebdomadaires de septembre à juin :

Nous avons repris les activités dès début septembre avec :

- **La gymnastique** : le lundi de 18h à 19h à la salle Alain Gautier à Forges avec un intervenant de l'ADESS 58.
- **Le Yoga** : le jeudi soir de 18h30 à 20h à la salle multi-activités de Sauvigny-Les-Bois.



- **Les ateliers numériques** : le jeudi matin de 10h à 12h à l'école de Sauvigny animés par Didier Pernes.

- **La section VTT et trail Esprit Sauvignoise** : animée par Marcelin CUNIERE, avec plus de 70 adhérents, en loisir ou en compétition. Des entraînements sont proposés le mardi soir en VTT, ainsi que des sorties routes ou VTT le week-end. Le site internet de la section : <https://esprit-sauvignoise.clubeo.com>
- **La section randonnée pédestre** : qui propose des randonnées variées le mercredi après-midi dans une ambiance très conviviale. RDV à 13h30 à la salle Alain GAUTIER à Forges.
- **Théâtre au sein de la troupe « Les Potes à Thérèse »** : les répétitions ont repris à la salle Alain Gautier à Forges pour de nouveaux sketches, toujours dans la bonne humeur. La troupe serait ravie d'accueillir de nouveaux acteurs. Contacter Nicole STERLE au 03.86.37.18.70.

Les cours de danse de salon, animés par Gilles Tourange et prévus le jeudi soir, ont malheureusement été arrêtés définitivement fin septembre faute de participants suffisants. Notre site internet : claslb.e-monsite.com où vous trouverez toutes les informations sur notre association, nos activités et manifestations.

Location de la salle Alain Gautier rue de la Banne à Forges : renseignements et tarifs auprès de Nicole STERLE au 03.86.37.18.70

Les dates à retenir pour 2023 :

- Les raffles animées par Farida et organisées par Esprit Sauvignoise les 7 et 8 janvier 2023 à la salle des fêtes de Sauvigny-Les-Bois.
- L'assemblée générale du C.L.A.S qui est prévue le vendredi 27 janvier 2023 à 18H30 à la salle ds fêtes de Sauvigny.

Si vous souhaitez adhérer au CLAS, vous pouvez le faire en contactant Monsieur SOTTY au 03.86.37.11.14 ou lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Tous les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour souhaiter à tous les Sauvignois et à leur famille tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2023.

Isabelle CUNIERE
Présidente du CLAS

POUR QUE VIVE L'ÉGLISE

L'année 2022 a été plus active que 2021. La Covid a desserré son étreinte.

Fabrication d'huile et de vin de noix Février 2022

Comme les années précédentes nous avons ramassé puis cassé des noix. Les cerneaux obtenus, pressés au moulin Réveillé de Saint Pierre le Moutier ont produit 32 litres d'huile de très bonne qualité.

Béatrice et Ghislaine nous ont aussi « élaboré » un vin de noix délicatement parfumé. Nous avons vendu tous ces produits au cours des manifestations 2022 de l'Association.

Assemblée Générale 17 mars 2022.

Heureux de reprendre nos activités et se retrouver.

Voyage dans les Amognes 13 mai 2022

Premier voyage en covoiturage après le confinement Covid.

Visite du Château de Prye :



La marquise du Bourg de Bosas nous a présenté son château de Prye et la merveilleuse histoire de ses aïeules devenues reines de Pologne au 17^{ème} siècle. Visite du château : salon, chambres, armoiries et écuries royales.



Restaurant Saint Hubert aux Bruyères Radon :



Repas gastronomique et très bonne ambiance.

Visite du musée de la mine à la Machine :



Une équipe de jeunes guides nous fait revivre les difficiles conditions de travail de leurs parents : anciens mineurs de charbon de la Machine. Ils nous immergent aux entrailles de la terre nivernaise pour mieux nous faire découvrir la vie difficile, dangereuse mais solidaire des mineurs de fond.

POUR QUE VIVE L'ÉGLISE

Chorale Cantabile à l'église de Sauvigny
12 juin 2022



60 choristes étaient présents dans notre église pour nous offrir un récital profane et religieux de premier choix : Agnus Dei, Benedictus. L'hymne à l'amour d'Edith Piaf, la Montagne de Jean Ferrat et la ballade sur le sol irlandais où il n'y avait pas d'oranger mais un copieux et sympathique gouter à la fin de la représentation pour les spectateurs et les choristes.

Journées du patrimoine 17 et
18 septembre 2022



Pour les samedis et dimanches des Journées du Patrimoine, un public nombreux et éclectique est venu admirer une remarquable exposition de peintures réalisées par des artistes locaux. Une soixantaine de tableaux, était exposée ainsi que des paniers en vannerie, des sculptures originales en métal et de jolis poèmes bucoliques.

Le Conseil d'Administration et ses adhérents de l'Association « Pour que vive l'église de Sauvigny » vous souhaitent une bonne et heureuse nouvelle année 2023, une bonne santé et encore de nombreuses manifestations pour nouer et resserrer encore nos liens d'amitié et de convivialité.

Colette JAVELLE



COMITÉ DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND



Composition du bureau 2022 :

- Rollande BLONDEAU Présidente
- Monique RICHARD Vice Présidente
- René BOULAY Vice Président
- Bernadette AFFAIRE Secrétaire
- Monique RICHARD Secrétaire adjointe
- Pascal MOREL Trésorier
- Denis GEOFFROY Trésorier adjoint

Bilan année 2022 :

Le 18 mars au cours de l'Assemblée Générale les membres du conseil d'administration ont été élus : il s'agit de Lucienne BARIEZ, Monique et Christian COUGOULE, Jacky DELPRAT, Marie Jeanne MARTIN.

Bilan des activités de l'année 2022 :

Comme tous les ans une brocante traditionnelle a eu lieu le 16 mai jour de l'Ascension, 150 exposants étaient présents aux abords de la salle des fêtes : belle journée pour accueillir beaucoup d'acheteurs curieux.



A l'arrivée un pot nous souhaite la bienvenue.

Malgré la chaleur, les activités sont nombreuses et variées : visite très documentée par un charmant guide du fort Romain de Saalburg, reconnu au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2005.



COMITÉ DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Le 18 juin, journée officielle pour concrétiser les 30 ans du jumelage avec visite de la commune de Neuhäusel par les personnalités et grande soirée de fête avec remises de diplômes par le Président de l'association de jumelage Rhénanie Palatinat Bourgogne-Franche comté, de cadeaux pour les deux communes, discours des maires et des Présidents Allemand et Français.



La soirée est très conviviale et festive.

Date à retenir pour 2023 :

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 20 janvier 2023 petite salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois. La brocante traditionnelle se déroulera le jeudi de l'ascension, le 18 mai 2023. La venue des Allemands est prévue pendant le premier semestre 2023 mais la date n'est pas encore arrêtée. Les membres du CA se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023.

Rollande BLONDEAU

ASSOCIATION MEI HUA ZHUANG

Le Mei Hua Zhuang, art martial interne très ancien dans la culture traditionnelle chinoise permet de faire circuler les énergies dans le corps afin de parvenir à une plus grande harmonie entre l'homme et la nature.

En 2021-2022 une dizaine de personnes ont pratiqué le mercredi soir de 18 h 30 à 20 h à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois.

A la rentrée de septembre quatre personnes sont présentes régulièrement pour se perfectionner afin d'améliorer la respiration et la circulation énergétique.

L'Assemblée Générale est fixée au 3 février 2023 à 18 h 30.

Les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2023.

Contacts :

Monique RICHARD

E-mail : mhz58@orange.fr

03.86.37.16.03 ou 06.75.87.87.78

Site : <http://www.meihuazhuang.org>

MYOSOTIS

L'année 2022 a été plus sympathique que l'année 2021 précédente profondément perturbée par ce satané Covid. Quelques photos viennent illustrer ces moments de convivialité

L'Assemblée Générale des Myosotis du 16 Décembre 2021 a été, en effet, bien perturbée par le Covid. L'élection des membres du CA s'est faite à main levée. Un repas de 57 convives et un mini tournoi de belote ont clôturé l'assemblée.

Marches :

Nous avons continué à faire nos **petites marches** de 5 km les 1^{er} et 3^{ème} mardi matin sous la direction de Guy Pauchard et les **Randos** de 10 km les 2^{ème} et 4^{ème} mardi après-midi sous la direction de Abdoslam LAHJAJI.

Comme chaque année nous sommes revenus ravis et fleuris de jonquilles le 1^{er} mars dans les bois de Saint Parize.



Les après-midi jeux :

Se sont déroulés toujours dans la bonne humeur, comme d'habitude, une fois par mois, les mardis après-midi avec dégustation de la tarte aux pruneaux en mars. Mais pas de galette des rois pour cause Covid.

Dictées :

M.F.Camuzet a réuni ses élèves tous les premiers lundi des mois de 2022 pour les soumettre à l'épreuve de la dictée. C'est une très bonne classe puisque Monique Sourti et Odette Chapelotte ont été sélectionnées pour concourir aux niveaux secteur et département. La classe est plus motivée que jamais pour poursuivre ses études orthographiques en 2023.

Repas de printemps 1^{er} avril 2022 :

C'est par une froide journée à peine sortie de l'hiver que nous avons dégusté un coq au vin au Relais Gastronomique de Pouilly. Au Musée de la Tour, nous avons découvert les secrets de fabrication du Pouilly fumé et humé les parfums délicats des vins français.



MYOSOTIS

Le repas d'automne du Samedi 22 octobre 2022 :

a été de nouveau un franc succès, nous avons eu, comme l'année dernière, plus de 150 convives. L'orchestre Moreau et l'animatrice Laure, nous ont encore fait étalage de leur large répertoire de danses et de chansons.

Journée Sécurité routière le 9 novembre 2022 :

L'animateur a posé des questions « saugrenues » sur un code de la route oublié ou non à jour dans nos vieilles mémoires. Il disposait d'outils pédagogiques intéressants. C'était trop court. On espère pouvoir recommencer l'opération. Objectif : rester autonome pour conduire et combattre ainsi l'isolement des personnes âgées.

FRANCE SERVICES



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

France services est un **guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics** : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances Publiques,

Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Avec les **espaces France services, l'accès aux services publics est simplifié.**

Des agents de FRANCE SERVICES vous attendent dans différents lieux de la Communauté de Communes Loire et Allier :

- Chevenon à la Maison des associations les vendredis de 14h à 16h.
- Magny-Cours au Centre Social les mardis de 9h15 à 12h15 ; les mercredis de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 17h15 ; les jeudis de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 17h15 ; les vendredis de 14h15 à 16h15.

Contacts Espace Roger Gribet Centre Socioculturel :

Les Myosotis participent maintenant à des activités communes avec l'Espace Roger Gribet Centre Socioculturel.

La chorale :

Toujours sans chef de chœur, depuis plus de 2 ans, Marie-Paule Moreau se propose de nous aider à retrouver ensemble le plaisir de chanter. Elle a commencé à nous prendre en main en novembre et à remettre sur orbite nos voix défaillantes.

Les Myosotis souhaitent, à vous tous, une bonne et heureuse nouvelle année.

Jeunes ou .. moins jeunes Sauvignois, 2023 sera, pour vous, encore plus chaleureux, si vous venez rejoindre notre association des Myosotis (03.86.23.10.12 - 03.86.37.10.96).

- Mars-sur-Allier à la mairie les vendredis de 9h à 11h.
- Saint-Éloi à la mairie les lundis de 9h à 12h ; les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Saint-Parize-le-Châtel à la mairie les mardis de 9h à 11h.
- Sauvigny-les-Bois à la mairie les jeudis de 14h à 16h.

Pour un déplacement efficace, pensez à prendre tous les documents liés à votre demande, ainsi que vos identifiants et mots de passe. En cas de doute, contactez votre agent France Services au 03.86.21.29.10 / 06.74.19.17.94



ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Mairie

1 Place de Neuhäusel
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.10.23
Tél. permanence : 06.30.05.62.21
Fax : 03.86.37.13.55
Mail : mairie.sauvigny.les.bois@wanadoo.fr
Site internet : www.sauvigny-les-bois.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Agence Postale Communale

1 Place de Neuhäusel
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.23.17.71
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Salle des Fêtes

2 Route de Chassy
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.10.71
Pour renseignements s'adresser en mairie au :
03.86.37.10.23

Salle Alain GAUTIER

12 rue de la Banne - Forges
58160 Sauvigny-les-Bois
Pour renseignements s'adresser au : 03.86.37.18.70

Bibliothèque municipale

4 place de Neuhäusel
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 09.73.45.68.31

École l'Orée du Bois

2 Place de Neuhäusel
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.18.30

Gestion de déchets

SYCTOM de St-Pierre-le-Moûtier
ZI La Maison Rouge - 58240 Langeron
Tél. : 03.86.37.26.99
Mail : synctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr
Site : www.synctomsaintpierre.fr

Déchetteries

(sur présentation de votre Pass'déchetterie)
24 passages par an et par Pass'déchetterie, au delà accès payant.

Magny-Cours :

Tél. : 03.86.21.27.40
De mai à septembre : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
D'octobre à avril : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Chantenay-St-Imbert :

Tél. : 03.86.38.62.56
De mai à septembre : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
D'octobre à avril : mardi, mercredi, samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ; vendredi de 13h30 à 16h30.

Imphy : (12 passages par an et par foyer, au delà accès refusé)

Tél. : 03.86.90.39.51
Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h ; mardi de 10h à 12h et 14h à 17h; mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30 ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Syndicat d'eau

Mairie d'Imphy
Avenue Jean-Jaures
58160 Imphy
Tél. : 03.86.68.65.00
Tél. permanence : 06.87.81.49.85

Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA)

Mairie de St-Parize-le-Châtel
Avenue de la Mairie
58490 St-Parize-le-Châtel
Tél. : 03.86.21.08.49
Mail : contact@cc-loire-allier.fr
Site : www.cc-loire-allier.fr

Espace Roger Gribet Centre Socioculturel

1 rue Paul Vaillant Couturier
58160 Imphy
Tél. : 03.86.90.78.00
Mail : centre.social.imphy@gmail.com

SPA Refuge de Thiernay

58160 La Fermeté
Tél. : 03.86.58.41.44

Office de Tourisme de St-Pierre-Magny-Cours

2 rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 St-Pierre-Le-Moûtier
Tél. : 03.86.37.21.25
Mail : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.ccim>

Préfecture de la Nièvre

64 rue de la Préfecture
58026 Nevers Cedex
Tél. : 03.86.60.70.80

Conseil Départemental de la Nièvre

62 rue de la Préfecture
58039 Nevers Cedex
Tél. : 03.86.60.67.00

Urgences

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
depuis un portable	112

COMMERCES

Intermarché

2 ZA la Turlurette
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.90.33.22

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Jardin de Marigny cueillette de fruits et légumes

11 rue de Marigny
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.68.74.44

GAEC des Avenières fromages de vache

20 route de Tracy
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.66.20.14.64

Auto Sécurité Contrôle Technique

ZA La Turlurette
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.90.95.47

Transports Imphy Auto

24 route de Nevers
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.68.74.86

SV-PRO Concession Agricole John DEERE

4 ZA La Turlurette
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.90.10.86

L'Escargot de Paille et Cosmétiques

Tél. : 06 77 87 09 99
Site : www.facebook.com/lescargotdepaille

Taxi CYRIL 58

44 rue de la Banne
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.69.49.28.11

COMMERCE AMBULANTS

COIFFEUSE : EURL L'Hair D'Anne Lise

2 route de Chassy
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.72.39.17.98

BACUS PIZZA

2 route de Chassy
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.78.06.33.77

BARS - RESTAURATION

Restaurant Le Moulin de L'Étang

64 route de l'Étang
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.10.17

Restaurant La Forgette

27 route du Morvan
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.36.42.87
Mail : lorenenevers@gmail.com

Farine ETC

22 route de Nevers
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06 50 12 92 34

ARTISANS

Rien que pour toi

Fabrication d'articles textiles sauf habillement
6 impasse des Acacias
58160 Sauvigny-les-Bois
Mail : contact@rienquepourtoi.com

Créas Fasyl

Création et fabrication d'objets de décoration et bijoux
49 rue de la Banne
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06 70 16 76 38

Killa Fibers

Accessoires de mode et décoration du Pérou
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06 38 05 43 00
Mail : kf.adml@gmail.com
Site : <https://www.killafibers.fr>

Léli Beauté du regard

Technicienne du cil - Marina Bardon
2 rue des Fauvettes
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 07.83.02.73.30

Itronix Protection 24/24

Alarme, vidéoprotection
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 07.88.63.16.82
Mail : ecrire@itronix.fr

LOISIRS

Les Écuries des Écots

6 Thiot
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06 83 26 66 73

Les Écuries de Faye

1 Faye
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.12.37.11.89

Manège de Marigny

43 route de Nevers
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.68.72.34

Les Zaccrochés Parc Aventure

17 route de Marigny
Le Bourdy
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.49.87.10.38

MAISON de la NATURE et de la FAUNE SAUVAGE

36 Route de Château-Chinon - Forges
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél. : 03.86.36.93.16
Mail : fdc-58@wanadoo.fr

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

SANTÉ

Infirmières :

JANDARD Delphine et POUX Ophelia

Cabinet du Moulin
51 bis Route de l'Étang
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.23.09.58

FLUDER Nathalie

2 Rue des Bouvreuils
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.83.36.94.74

MARGUERI Magali

2 Rue des Bouvreuils
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.83.36.94.74

Orthophoniste :

MINOIS Manon

2 Rue des Bouvreuils
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 09.66.87.78.77

Kinésithérapeutes :

LUTSEN Céline

2 Rue des Bouvreuils
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.38.78.77

VIEUX Angeline

2 Rue des Bouvreuils
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.38.78.77

Ostéopathe :

BISSEC Marine

2 Rue des Bouvreuils
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.47.64.09.94

Thérapie Adulte - Sophrologie :

PINSARD Élisabeth

2 rue des Bouvreuils
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.77.10.96.86



ÉTAT CIVIL 2022

LA CIGOGNE A APPORTÉ

PAROLIN Robin	07/02/2022
GERBAULT PRÉZEAU Anna, Jeanne, Lydie	14/09/2022
DAUGY Zoé	18/09/2022
MARTINET Nolan, Albert, André	28/10/2022
MARTINET Naël, Rémi, Thierry, Claude	30/12/2022

ILS SE SONT PACSÉS

GRELLIER Loane et PINEL Pierre	20/04/2022
SOLANS Christelle et GAUTHRON Justin	16/05/2022
LEMOINE Myriam et MARTINEAU Romain	23/05/2022

ILS ONT DIT OUI !

PAGE Virginie et MICHAUX Jérôme	28/05/2022
PENELLE Aude, Marie, Jeanne et VIALA Vincent, Pierre	25/06/2022
MAGIS Gwenaëlle, Sylvie, Pascal et LAMAMY Raphaël, Daniel	13/08/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BOURGEONNIER Jeannine, Clémentine née CHARLES	14/02/2022
JACOB Françoise, Catherine née BOIROT	09/05/2022
DAGUIN Maurice	12/06/2022
THOMAS Josette née MAGERY	22/06/2022
BEAUME René	25/07/2022
COUGOULE Monique, Françoise née TISSE	28/12/2022

Comme le prévoit la législation en vigueur, l'état civil ci-dessus comprend seulement les événements dont la publication est autorisée par les familles.

TARIFS SALLE DES FÊTES - ANNÉE 2023



Pour un week-end du samedi matin 9h00 au lundi matin 8h00

ASSOCIATIONS SAUVIGNOISES ET ÉCOLES SAUVIGNOISES

Salles	Caution	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Été	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	Sans	188 €	48 €	Gratuite	Gratuite	6,46 € la nappe	58 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes		77 €	33 €			0,65 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		265 €	81 €					

** Les salles sont gratuites du lundi midi au vendredi midi (sauf jours fériés) pour les activités non lucratives (Utilisation sans mouvement d'argent avant, pendant ou après l'activité).

PARTICULIERS SAUVIGNOIS

Salles	Caution	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
	1500 € pour la salle	Été	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1000 € pour la sono	250 €	73 €	68 €	0,70 € le couvert	6,68 € la nappe	113 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes		130 €	53 €			0,67 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		380 €	127 €					

EXTÉRIEURS

Salles	Caution	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
	1500 € pour la salle	Été	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1000 € pour la sono	450 €	94 €	80 €	0,70 € le couvert	7,50 € la nappe	120 €	64 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes		210 €	68 €			0,75 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		660 €	162 €					

Week-End, Jours Fériés et Veilles de Jours Fériés

Les locataires utilisant la salle/cuisine dès le vendredi matin dans le cas de week-end paieront un supplément de 50 %.
Les locataires qui ne prendront la salle/cuisine qu'une seule journée, auront droit à un abattement de 25 %.

Semaine : (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Location salle/cuisine à la journée au prix de 50 % d'un week-end.

**LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL ET
LE PERSONNEL COMMUNAL VOUS PRÉSENTENT
LEURS MEILLEURS VOEUX**



2023

